

# ADMISSION POST-BAC (APB) 2011-2012

Un seul site :

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

pour vous porter candidat aux formations après le bac



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**Admission Post Bac**  
Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

C'est quoi ? Pour qui ? Quand ? Comment ? Présentation des formations Le guide du candidat Contact

Page d'accueil

**C'EST QUOI ?**  
A quoi sert le portail Admission Post Bac...

**POUR QUI ?**  
Qui est concerné par Admission Post Bac...

**QUAND ?**  
À Quel moment se connecter à Admission Post Bac...

**COMMENT ?**  
Quelles sont les étapes d'Admission Post Bac...

**M'INSCRIRE**  
ou accéder à **MON DOSSIER**  
à partir du **20 janvier**

**Admission Post Bac en 6 étapes**

1 2 3 4 5 6

Inscriptions du **20 janvier** au **20 mars**

LIENS UTILES | VOTRE ACADÉMIE | AIDES FINANCIÈRES

Mentions légales Mise à jour : 18/10/2011

# ADMISSION POST-BAC (APB) 2011-2012

www.admission-postbac.fr

- **Vous informer sur les formations de la procédure**

A partir du **1er décembre** ce site permet de s'informer sur les différentes formations post-bac en France



The screenshot shows the website's navigation menu with tabs: "C'est quoi ?", "Pour qui ?", "Quand ?", "Comment ?", and "Présentation des formations". The "Présentation des formations" tab is highlighted in green. Below the menu, there is a breadcrumb trail: "Page d'accueil > présentation des formations". A list of formation types is displayed: "BTS | BTSA | DMA | DCG | DEUST | DUT | Etudes de santé | Licences | MAN | Secteur paramédical | Secteur social | CPGE | Formations d'Ingénieurs | CPES | Ecoles d'architecture | Formations professionnelles autres que BTS et DUT". A purple call-to-action box contains the text: "Avant de vous inscrire, complétez votre information avec l'Onisep" and the "onisep postbac" logo. A green button labeled "Rechercher une formation" is highlighted with a red arrow and the text "Cliquez ici". Another red arrow points to the "Présentation des formations" tab with the text "Cliquez ici". At the bottom, a green banner reads: "Après le bac : découvrir les filières d'études et construire son parcours".

grâce au moteur de recherche de formations

# ADMISSION POST-BAC (APB) 2011-2012

www.admission-postbac.fr

## ■ Rechercher une formation :

Vous pouvez cliquer sur le bouton « **Détails** » en face de chaque formation affichée, afin d'obtenir des informations complémentaires sur la formation et l'établissement choisis (*journées Portes Ouvertes, descriptif de la formation...*).

**Recherche de formations**

**Formation**

Par type de formation:

Par Spécialité:

Par type d'établissement:

**Lieu**

Par région:

Par académie:

Par département:

Par ville:

**Critères spécifiques (facultatifs)**

Formations en apprentissage

Formations pour sportif de haut niveau

Formations pour artiste de haut niveau

Trier les résultats:

1

13 formation(s) trouvée(s)

Etablissement	Domaine	Spécialité	Ville	Département	
<a href="#">Lycée</a>	BTS - Production	Electrotechnique	Nantes	Loire-Atlantique	<b>Détails</b>

# ADMISSION POST-BAC (APB) 2011-2012

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

## ■ Les formations

**La grande majorité des formations sont sur le portail Admission post-bac avec, en plus cette année :** *les écoles nationales d'arts, les écoles de commerce du réseau EGC, ECRICOME BACHELOR, les écoles d'ingénieurs concours ADVANCE, l'Ecole Supérieure d'Architecture des Jardins (ESAJ) - Paris 20ème.*

**Dans l'académie de Nantes :** les formations BTS – BTSA, 1 DUT, 1 DCG et les mentions complémentaires **par apprentissage** sont également sur APB.

*Pour celles que vous ne retrouvez pas sur le portail vous devez contacter directement l'établissement pour connaître leurs dates et modalités d'admission.*

# ADMISSION POST-BAC (APB) 2011-2012

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

## Les 4 grandes étapes de la procédure :

- **1<sup>ère</sup> étape, du 20 janvier au 20 mars** : **constituer** votre dossier électronique et **sélectionner** vos candidatures
- **2<sup>ème</sup> étape, du 20 janvier au 2 avril** : **valider** vos candidatures (validation, impression des fiches de candidature et envoi des dossiers « papier »)  
*Modification possible de l'ordre des vœux **jusqu'au 31 mai***
- **3<sup>ème</sup> étape, les 7, 21 juin et 12 juillet** : les **3 phases de propositions d'admission**
- **4<sup>ème</sup> étape, à partir du 7 juin** *et en fonction des directives des établissements* : **inscription administrative**

➤ **La procédure complémentaire**

**Du 22 juin au 15 septembre**

# ADMISSION POST-BAC (APB) 2011-2012

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

**1<sup>ère</sup> étape : Du 20 janvier au 20 mars :**

**☞ Constituer votre dossier électronique :**

## **Vous devez vous munir de :**

- **Votre N° INE** (ou INAA pour les élèves des lycées agricoles) : il figure sur votre relevé de notes des épreuves anticipées du bac ; sinon vous le demandez au secrétariat de votre lycée.
- **Une adresse e-mail valide** : **Si vous changez d'adresse e-mail, pensez à l'actualiser sur votre dossier électronique** (espace « Inscription », rubrique « Adresse e-mail »).
- **Votre N° d'inscription au baccalauréat (n° OCEAN)** : il est prérenseigné sur votre dossier électronique (*dans le cas contraire, renseignez vous auprès du secrétariat de votre lycée*).
- **Vos bulletins scolaires** de Première et des deux 1<sup>ers</sup> trimestres de Terminale (*selon vos candidatures, on pourra vous demander de les saisir*).

# ADMISSION POST-BAC (APB) 2011-2012

www.admission-postbac.fr

**1<sup>ère</sup> étape : Du 20 janvier au 20 mars :**

## **Constituer votre dossier électronique :**

★ Saisir votre date de naissance et votre n° INE (ou INAA pour les élèves des lycées agricoles)

★ Compléter ou modifier, puis valider les informations relatives à votre état civil et votre scolarité

### Identifiants

Mlle TEST

ATTENTION : NOTEZ SOIGNEUSEMENT votre numéro de dossier et votre code confidentiel.

Ils sont indispensables pour accéder à votre dossier.

Ces éléments sont personnels et confidentiels : NE LES COMMUNIQUEZ PAS.

Numéro de dossier : 216

Code confidentiel : 615113

Continuer

Vous obtenez un **n° de dossier** et un **code confidentiel**

A conserver

**IMPERATIVEMENT**

*Si vous les perdez, cliquer sur  
« codes perdus »*

# ADMISSION POST-BAC (APB) 2011-2012

www.admission-postbac.fr

**1<sup>ère</sup> étape : Du 20 janvier au 20 mars :**

**Constituer votre dossier électronique :**

★ Saisir une adresse e-mail, à valider en allant chercher le **code de validation** sur l'adresse e-mail que vous avez saisie sur votre dossier.

The screenshot shows a web browser window with the URL '216 | Mlle TEST'. The page title is 'Inscription...' and the current step is 'Adresse e-mail'. The email address '@ac-nantes.fr' is displayed. A message states: 'Votre adresse e-mail n'est pas encore validée. Veuillez valider votre adresse e-mail en saisissant ici votre code de validation que vous avez reçu par mail.' Below this, there is a text input field labeled 'Code de validation' containing the text 'BGVBEC'. A red box highlights this field. To the right of the input field, the text 'À saisir une seule fois pour valider l'adresse e-mail' is written in red. Below the input field are three buttons: 'Valider', 'Reenvoyer', and 'Modifier'. At the bottom, there is a note: 'Si l'adresse e-mail indiquée est correcte, mais que vous n'avez pas reçu de mail contenant votre code de validation, veuillez cliquer ci-dessous pour déclencher l'envoi d'un nouveau mail. Certains prestataires considèrent nos courriers électroniques comme des "spams". Si vous ne recevez pas le code de validation, veuillez vérifier dans votre dossier "SPAMS" ou "Courriers indésirables". Le cas échéant vous devez envisager de changer d'adresse électronique ou de fournisseur d'accès.'

# ADMISSION POST-BAC (APB) 2011-2012

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

**1<sup>ère</sup> étape : Du 20 janvier au 20 mars :**

## **Sélectionner vos candidatures**

***Une candidature = 1 formation dans 1 établissement***

- ✓ Vous pouvez sélectionner **jusqu'à 36 formations**, avec un **maximum** de **12** par type de formation :
- CPGE et CPES (dont 6 maximum dans la même voie) et dédoublement possible si vous demandez un internat,
- BTS, BTSA (dont BTS et BTSA par apprentissage), DTS, DMA,
- DUT,
- Licences 1, DEUST, DU,
- Ecoles d'architecture, formations d'ingénieur,
- Autres formations : DCG, MAN (dont 3 maximum pour la MAN arts appliqués), année préparatoire à l'entrée en L1, classes préparant aux concours sociaux et paramédicaux, mentions complémentaires.

**1<sup>ère</sup> étape : Du 20 janvier au 20 mars :**

## **Classer vos candidatures**

La rubrique « Vœux » vous permet de sélectionner vos formations et d'effectuer **un premier classement** de tous vos vœux **par ordre de préférence**, en les numérotant.

Inscription    Scolarité    **Vœux**

Candidatures    **Ordre des vœux** ←

### L'ordre des vœux est modifiable jusqu'au 31 mai

**Insertion dans votre liste de vœux ordonnée**

Insérez ce nouveau vœu dans votre liste ordonnée, en indiquant le numéro d'ordre souhaité.

<input type="text" value="3"/>	<b>Lycée</b> Nantes (44) BTS - Production : Electrotechnique	<input type="button" value="Insérer"/>
--------------------------------	--	--

Une fois vos vœux ordonnés dans la liste ci-dessous, **cliquez sur le bouton "Enregistrer" en bas de page**

<b>1</b>	<b>Lycée</b> Nantes (44) Classe préparatoire scientifique : BCPST - Avec Internat
<b>2</b>	<b>Lycée</b> Nantes (44) Classe préparatoire scientifique : BCPST - Sans Internat

# ADMISSION POST-BAC (APB) 2011-2012

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

**1<sup>ère</sup> étape : Du 20 janvier au 20 mars :**

■ **Remarque pour les vœux de Licences 1 (L1) :**

Tout élève qui **veut s'inscrire en L1**, doit se **pré-inscrire** en passant par la procédure APB.

- ★ Pour vous informer sur les L1 et les DUT de l'académie, un temps privilégié pour l'orientation vous est proposé du **8 décembre au 30 janvier**, sur le site **[www.ac-nantes.fr](http://www.ac-nantes.fr)**, rubrique « **Pour choisir sa L1 ou son DUT** »
- ★ Selon les universités le dispositif d'Orientation Active (OA) est obligatoire ou facultatif. Ce dispositif vous permet d'obtenir un avis d'enseignants-chercheurs de la (ou des) mention(s) choisie(s).

## 2ème étape : Jusqu'au 2 avril

### Valider vos candidatures

Pour le 2 avril, vous devez **valider** chacune de vos candidatures, **imprimer** une fiche de candidature par formation et **envoyer** un dossier « papier » à chaque établissement demandé.

Etablissement	Commune	Formation	Détails
	Angers (49)	BTS - Production / Bâtiment	Détails
<p><b>Validation</b></p> <p>Vous devez valider cette candidature au plus tard le 02 avril.</p> <p>1 <input type="button" value="Valider"/></p>	<p><b>Imprimer fiche candidature</b></p> <p>Pour pouvoir imprimer cette fiche de candidature, vous devez au préalable valider la candidature.</p> <p>2 <input type="button" value="Imprimer"/></p>	<p><b>Supprimer</b></p> <p>Pour supprimer cette candidature, cliquez sur le bouton.</p> <p><input type="button" value="Supprimer"/></p>	
<p><b>Pièces à joindre au dossier papier</b></p> <p>Pour consulter la liste des pièces à envoyer, cliquez ici.</p> <p><input type="button" value="Consulter"/></p>			
<p><b>Saisie des bulletins</b></p> <p>Cette formation nécessite la saisie des bulletins scolaires en ligne.</p>			
<p><b>Voeux Ordonnés</b></p> <p>Le vœu correspondant à cette formation est classé en position n° 1 dans votre liste de vœux ordonnée.</p> <p><input type="button" value="Consulter"/></p>			
<p><b>Fiche Pédagogique</b></p> <p>Vous pourrez, à partir du 28 mars, consulter l'avancement de la saisie de la fiche pédagogique par votre établissement d'origine.</p>			
<p><input type="button" value="Retour"/></p>			

Pour certaines formations vos bulletins seront à saisir sur votre dossier électronique (excepté pour les élèves dont le lycée participe à la remonté automatique des notes).

Vous pourrez consulter, à partir du 28 mars, l'état d'avancement de la saisie de votre fiche pédagogique.

# ADMISSION POST-BAC (APB) 2011-2012

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

## ■ **IMPORTANT : classement des vœux**

**Jusqu'au 31 mai** : modification possible de l'ordre de vos vœux.

- ☞ Cet ordre est **très important** et doit refléter **vos préférences**.
- ☞ Les établissements ne connaissent pas l'ordre des vœux des candidats au moment de leur commission ou jury d'admission.
- ☞ A chaque phase de proposition d'admission, vous n'obtiendrez, au mieux, **qu'une seule proposition d'admission**, la meilleure possible, sur le vœu le mieux placé selon l'ordre que vous avez indiqué au 31 mai.
- ☞ Si vous **obtenez une proposition** sur l'un de vos vœux, tous les vœux que vous aviez classés après dans votre liste, **seront annulés**.

# ADMISSION POST-BAC (APB) 2011-2012

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

## **3<sup>ème</sup> étape : juin et juillet**

- ✓ **A partir du 7 juin, 3 phases de propositions d'admission**
  - ☞ **1<sup>ère</sup> phase : du 7 au 12 juin**
  - ☞ **2<sup>ème</sup> phase : du 21 au 26 juin**
  - ☞ **3<sup>ème</sup> phase : du 12 au 17 juillet**
  
- ✓ **Dès la 1<sup>ère</sup> phase de proposition**, vous vous connectez à votre dossier pour savoir si une proposition d'admission vous est faite :
  - si c'est le cas, **vous avez 5 jours pour y répondre**
  - sinon, vous vous déconnectez **jusqu'à la prochaine phase de proposition**

# ADMISSION POST-BAC (APB) 2011-2012

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

## Si vous obtenez une proposition, vous devez y répondre (y compris sur un vœu de L1)

« **Oui définitif** » : j'accepte cette proposition ; aucune autre proposition ne me sera faite.

« **Oui mais\*** » : j'accepte ma proposition et je reste en attente pour mes vœux mieux placés. Je **dois me reconnecter à la phase suivante**.

A la phase suivante, 2 cas possibles :

⇒ j'ai une **proposition sur un vœu mieux placé** (les vœux placés après s'annulent, y compris la formation obtenue à la phase précédente), **je dois y répondre**.

⇒ j'ai **la même proposition**, je **dois au minimum répondre « oui mais »** et je me reconnecte à la dernière phase, du 12 juillet.

« **Non mais\*** » : je refuse cette proposition mais je maintiens ma candidature pour mes vœux mieux placés ; **je dois donc me reconnecter à la phase suivante**.

« **Démission générale** » : je ne veux plus être candidat à aucune formation.

*(\*Ces réponses ne sont pas accessibles quand aucune meilleure proposition ne pourra vous être faite par la suite)*

# ADMISSION POST-BAC (APB) 2011-2012

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

## **4<sup>ème</sup> étape : à partir du 7 juin**

### **Vous inscrire**

- ✓ **Dès que vous avez répondu « oui définitif »**, un message vous indique la marche à suivre pour effectuer votre **inscription administrative**. Dans le cas contraire, contactez l'établissement concerné.



*Si vous ne respectez pas les modalités d'inscription administrative (notamment les dates) indiquées par l'établissement, vous risquez d'être démissionné(e).*

- ✓ Pour certains établissements, dont l'université, l'inscription administrative s'effectue par la prise de rendez-vous en ligne, à partir de votre dossier électronique, **après les résultats du baccalauréat**.



# ADMISSION POST-BAC (APB) 2011-2012

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

## ☞ Procédure Complémentaire (PC) :

**du 22 juin au 15 septembre**

### ✓ Pour qui ?

- les **candidats non inscrits** sur APB **dans les délais** impartis,
- les **candidats** n'ayant eu **aucune proposition d'admission** à l'issue des phases d'admission,
- les **candidats** ayant demandé prioritairement des formations sélectives\* mais ayant obtenu une proposition d'admission **sur un vœu L1**.

*(\* formations sélectives = recrutement après examen du dossier de candidature.)*

### ✓ Pour quelles formations ?

Les formations qui disposent de **places vacantes**.

# ADMISSION POST-BAC (APB) 2011-2012

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

## 👉 Procédure Complémentaire (suite) :

**du 22 juin au 15 septembre**

### ✓ Comment faire ?

- Vous vous **connectez** au site et vous **consultez régulièrement la liste évolutive des formations** disposant de places.  
(« Présentation des formations », puis « rechercher une formation pour la procédure complémentaire »)
- Si vous êtes intéressé(e) par une ou plusieurs formations :
  - 👉 vous **constituez** votre dossier électronique (ou vous le complétez si vous êtes déjà inscrit),
  - 👉 vous **formulez une liste de candidatures** en sélectionnant **les formations** dans le menu déroulant,
  - 👉 vous **consultez tous les jours votre dossier** pour savoir si vous avez une proposition d'admission. Si c'est le cas vous avez 8 jours pour y répondre (*ramené à 24 h à partir du mois de septembre*).

## Pour plus d'information...

- ✓ Lisez la brochure : **«Admission Post-Bac 2012»**, guide des élèves de Terminale pour les admissions post-bac
- ✓ Consultez régulièrement le **«guide du candidat»** disponible sur le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)
- ✓ Si vous rencontrez des difficultés pour constituer votre dossier électronique:
  - consultez la **Foire Aux Questions (FAQ)** du site [www.ac-nantes.fr](http://www.ac-nantes.fr), rubrique «orientation-insertion», puis «Après le baccalauréat»
  - ou envoyez un mail à partir de votre dossier électronique admission-postbac à la rubrique : **«✉ Contact/Mes messages»**
- ✓ Demandez conseil auprès du Conseiller d'Orientation Psychologue de votre établissement ou du CIO le plus proche de votre domicile
- ✓ Adressez-vous au secrétariat de votre établissement, notamment si vous êtes bloqué(e) lors de la saisie de votre n° INE (INAA) ou de votre n° d'inscription au baccalauréat (n° OCEAN)